

rapp•rt d'acti•vité 2•25 2•26

VALHOR
L'INTERPROFESSION DU VÉGÉTAL

**VALHOR, L'INTERPROFESSION FRANÇAISE DE L'HORTICULTURE,
DE LA FLEURISTERIE ET DU PAYSAGE**

Reconnue par les pouvoirs publics depuis le 13 août 1998, VALHOR rassemble les neuf organisations représentatives de la production horticole, de la distribution spécialisée, du commerce du végétal, du paysage et du jardin. Au service des professionnels de la filière, VALHOR fédère les acteurs autour d'enjeux communs afin de renforcer la place du végétal dans la société, soutenir la compétitivité des entreprises et promouvoir les savoir-faire qui contribuent au cadre de vie, au bien-être des citoyens et à la transition écologique des territoires.

VALHOR agit pour :

- Rassembler et représenter les professionnels de la filière du végétal.
- Faire reconnaître le végétal comme une réponse aux enjeux climatiques, environnementaux et de qualité de vie.
- Renforcer l'attractivité des métiers et des savoir-faire de la filière.
- Développer les marchés et accompagner la performance des entreprises.
- Produire des données et des références pour éclairer les décisions de la filière.

**UNE FILIÈRE ÉCONOMIQUE DE PREMIER PLAN
DANS LES TERRITOIRES**

	au sein des	réalisant
205 288	47 031	16,2
PROFESSIONNELS DU VÉGÉTAL	ENTREPRISES	MILLIARDS € DE CA

La production

Données horticulteurs et pépiniéristes

15 545	2 741	1,8
EMPLOIS	ENTREPRISES	MILLIARD € DE CA

**La distribution
et la commercialisation**

Données grossistes en fleurs et plantes,
jardineries / graineteries, fleuristes

45 768	9 490	5,5
EMPLOIS	ENTREPRISES	MILLIARDS € DE CA

Le paysage

Données entrepreneurs du paysage,
paysagistes concepteurs et assimilés

143 975	34 800	8,9
EMPLOIS	ENTREPRISES	MILLIARDS € DE CA

À ces chiffres s'ajoutent les semenciers (en végétaux d'ornement), libres-services agricoles mais aussi le commerce exclusivement en ligne et la distribution non spécialisée.

Sources :

Observatoire structurel des entreprises de production, étude AND International pour FranceAgriMer et VALHOR, données 2023.

Chiffres clés des grossistes en fleurs et plantes, étude AIR coop pour FranceAgriMer et VALHOR, données 2024.

Chiffres clés des fleuristes, étude Xerfi pour FranceAgriMer et VALHOR (comprenant des statistiques Klesia), données 2023.

Chiffres clés des jardineries/graineteries, étude Xerfi pour VALHOR, données 2024.

Chiffres clés des paysagistes concepteurs et assimilés, étude Xerfi pour VALHOR, données 2025.

Chiffres clés des entreprises du paysage, étude Xerfi pour VALHOR et l'Unep, données 2024.

LE VÉGÉTAL, UNE SOLUTION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Face au changement climatique, à l'érosion de la biodiversité, aux enjeux de santé et de qualité de vie, notre société a besoin de solutions concrètes. Ces solutions existent déjà. Elles sont portées chaque jour par les femmes et les hommes de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Notre conviction est simple : le végétal doit désormais être reconnu à la hauteur de sa contribution aux grands défis de notre époque. L'année écoulée a confirmé la pertinence de cette ambition. À travers la mise en œuvre de notre projet stratégique à l'horizon 2030, VALHOR a poursuivi son action au service de la filière en renforçant son accompagnement des professionnels, en développant la connaissance des marchés, en valorisant les métiers et en portant la voix du végétal auprès des décideurs publics.

Cette dynamique a été enrichie par la réalisation de notre première analyse de matérialité. Ce travail structurant nous a permis de mieux identifier les attentes de nos parties prenantes et de renforcer la cohérence de notre action autour des grands enjeux économiques, environnementaux et sociétaux qui concernent notre filière. Il nous donne des priorités claires, légitimées par une méthode reconnue, au service de nos entreprises.

L'année a également marqué une accélération importante de nos actions d'affaires publiques. Dans un contexte de transitions profondes, nous avons intensifié le dialogue avec les pouvoirs publics et les partenaires institutionnels afin de faire reconnaître la contribution du végétal aux enjeux de climat, de biodiversité, d'aménagement des territoires, de santé et d'attractivité économique.



Le végétal n'est pas un secteur parmi d'autres. Il est une solution d'intérêt général, au cœur des réponses que notre société attend pour construire un avenir plus durable, plus résilient et plus vivable.

Florent Moreau
Président de VALHOR

Notre manifeste *Territoires durables, place au végétal !* en est le nouvel outil essentiel. Mais cette ambition ne pourra être portée par VALHOR seule. Elle repose sur la mobilisation et l'expertise de toute une filière. Plus que jamais, nous devons affirmer collectivement notre utilité, partager nos réussites et faire reconnaître la valeur des solutions que nous apportons à la société.

Les résultats présentés dans ce rapport témoignent du chemin parcouru. Ils démontrent surtout la force d'une filière capable de se rassembler pour préparer l'avenir.

Faisons reconnaître la contribution du végétal à sa juste valeur. Faisons entendre sa voix. Faisons-nous l'écho des professionnels de la filière. Ensemble.

Florent Moreau, président de VALHOR

DES ACTIONS COLLECTIVES

Pour la deuxième année de mise en œuvre de son plan d'actions 2024-2027, VALHOR a poursuivi le déploiement de son projet stratégique à l'horizon 2030.

Dans un contexte de transitions économiques, sociales et environnementales, l'interprofession a mobilisé ses actions autour de trois ambitions et huit engagements, avec une priorité constante : fédérer les professionnels, accompagner le développement de la filière et renforcer la reconnaissance de la contribution essentielle du végétal au bien-être, à la qualité de vie et à l'adaptation des territoires.



01 RENDRE LES MÉTIERS DU VÉGÉTAL **VISIBLES**

UNE FILIÈRE AU SERVICE
DES PROFESSIONNELS, SOUCIEUSE
DE LEUR AVENIR ET DE LA VALEUR
DE LEURS MÉTIERS

Susciter des vocations, mettre en avant les savoir-faire
des professionnels du végétal et encourager l'excellence.

FAIRE CONNAÎTRE LES MÉTIERS DU VÉGÉTAL



SEMAINE DU JARDINAGE POUR LES ÉCOLES INITIER AU PLAISIR DU JARDINAGE



En invitant des journalistes à participer à un atelier pédagogique, les médias ont porté plus d'attention à l'événement et apprécié l'intérêt de sensibiliser le jeune public au développement durable.

Dominique Laureau
Membre du bureau de VALHOR



TOUT SAVOIR SUR L'OPÉRATION

En vingt-sept ans, la Semaine du Jardinage pour les écoles a accueilli gratuitement plus de 56 000 classes maternelles et élémentaires, devenant ainsi le rendez-vous pédagogique du printemps. Grâce à l'implication des professionnels et à leur plaisir de transmettre leur passion, plus d'1,3 million d'enfants de 4 à 10 ans ont été initiés au jardinage et de nombreux enseignants ont prolongé cette activité en bâtissant un projet de jardin d'école. L'édition 2026 qui avait pour thème « Un jardin plein de vie » a confirmé le rôle pédagogique et éco-citoyen de cette opération. Dans les 481 jardineries participantes, du 16 au 21 mars 2026, plus de 45 000 élèves de classes maternelles et élémentaires ont semé, planté, découvert la biodiversité au jardin et les gestes écoresponsables.

LE RENDEZ-VOUS PÉDAGOGIQUE DU PRINTEMPS

Semaine organisée chaque année par SEMAE, VALHOR et la fédération des Jardineries et Animaleries de France, et parrainée par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire.

27^e
ÉDITION

2 086
CLASSES
ACCUEILLIES

45 281
ÉLÈVES

481
JARDINERIES
PARTICIPANTES

ATTIRER DE NOUVEAUX TALENTS



WORLDSKILLS FRANCE 2025 SUSCITER DES VOCATIONS

La compétition Worldskills France 2025 a mis à l'honneur de jeunes professionnels venus de toutes les régions de France pour démontrer leur savoir-faire.

L'Unep, la FFAF et VERDIR ont organisé des animations permettant d'expérimenter les gestes des métiers de jardinier paysagiste, de fleuriste et d'horticulteur : reproduire un mini-jardin dans un carré d'un mètre sur un mètre, réaliser de petits bouquets ou des créations éphémères, s'initier à la plantation et à l'entretien de jeunes plants. VALHOR a proposé une immersion en réalité virtuelle et des quiz interactifs qui présentaient les métiers du végétal de manière ludique. L'interprofession a également distribué une brochure d'information sur la filière et ses métiers, destinée aux jeunes générations et aux personnes en reconversion. Elle invite les professionnels du végétal, ainsi que tous les acteurs de l'enseignement, de l'emploi et de l'insertion, à relayer ce nouveau support.

ENCOURAGER L'EXCELLENCE DES SAVOIR-FAIRE

Compétition nationale des métiers organisée tous les deux ans.

Finale nationale à Marseille, du 16 au 18 octobre 2025.

Médailles d'or décernées à Arthur Ruyer (art floral), Corentin Mathieu et Justin Kress (jardiniers paysagistes), et Tim Boucherie (horticulture). Pour la première fois, un parcours de compétition a été ouvert aux personnes en situation de handicap, sans condition d'âge. Juliette Guinguené (art floral), Jérôme Targe et Mathias Morestin (jardiniers paysagistes) ont été médaillés d'or de ce Parcours +.



825

JEUNES
CHAMPIONS
RÉGIONAUX

67

MÉTIERS

PLUS DE

40 000

VISITEURS
DONT

25 000

JEUNES

41

ADULTES
EN SITUATION
DE HANDICAP
EN COMPÉTITION





CONCOURS NATIONAL DE RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX **SENSIBILISER À LA CONNAISSANCE ET LA RECONNAISSANCE DU VÉGÉTAL**



Ce sont les compétences en botanique des élèves et apprentis, mais aussi la qualité de leur formation et les connaissances des professionnels du végétal qui sont valorisées par le Concours national de reconnaissance des végétaux (CNRV).

La finale 2025 s'est déroulée en extérieur et *in-situ* dans le parc Terra Botanica, les 1^{er} et 2 octobre 2025. 19 apprenants en formation agricole conduisant vers les métiers de l'horticulture, du commerce et du paysage et 6 professionnels ont été récompensés. La région Centre-Val de Loire a remporté le Trophée régional, ses candidats ayant obtenu la meilleure moyenne.

Il faut souligner l'engagement des établissements et des partenaires dans l'organisation régionale des concours. Au printemps 2026, huit régions ont tout de même mis en place des épreuves, bien que cette année ne soit pas qualificative pour la finale nationale 2027. À noter, l'organisation pour la première fois sur la région Île-de-France des épreuves par un établissement de l'enseignement supérieur, l'École Nationale Supérieure de Paysage.



FACEBOOK



INSTAGRAM



LE CONCOURS D'EXCELLENCE EN BOTANIQUE

VALHOR soutient chaque année les épreuves régionales et organise la finale nationale bisannuelle en partenariat avec la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire, avec l'appui de l'Unep-Les entreprises du paysage, VERDIR, Jardineries et Animaleries de France, FFP, Hortis, la Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF), Plante & Cité, ASTREDHOR, Terra Botanica, le RÉSO'THEM - Hortipaysages et l'EPLEFPA Le Fresne à Angers.

EN 2026

634

JEUNES CANDIDATS
AUX ÉPREUVES
RÉGIONALES

118

JEUNES
RÉCOMPENSÉS
PAR UN PRIX

8

ÉTABLISSEMENTS
ORGANISATEURS



Le concours m'a ouvert plus facilement des possibilités professionnelles avec des entreprises qui sont friandes de connaisseurs du végétal parce qu'ils sont de plus en plus rares aujourd'hui sur le marché du travail.

Aymeric Jollet

Chargé de missions aux Pépinières Chatelain, candidat sur la catégorie professionnelle



DES ACTIONS POUR VALORISER LES MÉTIERS DU VÉGÉTAL ET SUSCITER DES VOCATIONS

OCT



1 > 2 OCTOBRE 2025

FINALE DU CONCOURS NATIONAL DE RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX

TERRA BOTANICA • ANGERS

Un concours qui met en avant l'expertise des professionnels du végétal et les formations de l'enseignement agricole conduisant vers les métiers de l'horticulture, du commerce et du paysage.



3 > 5 OCTOBRE 2025

COUPE DE FRANCE DES FLEURISTES DOMAINE DE CHAUMONT-SUR-LOIRE.

VALHOR apporte son soutien financier à l'organisation de la finale pour valoriser le savoir-faire des artisans fleuristes et encourager l'esprit d'excellence.

16 > 18 OCTOBRE 2025

WORLD SKILLS MARSEILLE

Une vitrine pour promouvoir les métiers art floral, jardinier-paysagiste et horticulture et susciter des vocations auprès du public.



DÉC

2 > 4 DÉCEMBRE 2025

CARRÉ DES JARDINIERS PAYSALIA • LYON

Concours des maîtres jardiniers qui met en valeur les compétences techniques et la créativité des professionnels du paysage, du jardinage et de l'aménagement extérieur.



FÉV



23 > 24 FÉVRIER 2026

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE PARIS

Animations florales ludiques et pédagogiques pour faire découvrir les savoir-faire des professionnels, conférence sur l'attractivité des métiers de la filière.

MARS



16 > 21 MARS 2026

SEMAINE DU JARDINAGE POUR LES ÉCOLES

Un rendez-vous pour initier les enfants au jardinage et les sensibiliser à l'importance des plantes et de la biodiversité.

PRINTEMPS 2026

CONCOURS RÉGIONAUX DE RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX



Ces concours permettent de valoriser l'investissement des apprenants dans leur formation en insistant sur l'importance de l'identification du végétal et de la connaissance botanique.

MAI



27 MAI 2026

CONFÉRENCE SUR L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DU VÉGÉTAL DANS UN MONDE EN TRANSFORMATION JARDINS, JARDIN • PARIS.

VALHOR a réuni experts, professionnels et représentants institutionnels pour croiser leurs regards et éclairer les enjeux de recrutement et de valorisation des métiers du végétal. Les échanges, étayés par la présentation du sociologue Arnaud Zegierman, ont permis de décrypter les mutations sociétales en cours et d'identifier des pistes concrètes pour recruter, fidéliser et transformer les pratiques.



GAGNER EN COMPÉTITIVITÉ

UNE FILIÈRE QUI GAGNE
EN COMPÉTITIVITÉ ET PERMET
À L'OFFRE DES PROFESSIONNELS
DE TROUVER SON MARCHÉ

Analyser le marché, identifier les attentes des
consommateurs, soutenir le développement des
entreprises, construire une stratégie de filière.

ÉCLAIRER LES ENJEUX DE COMPÉTITIVITÉ DE LA FILIÈRE

Analyser les pratiques de consommation



Pour connaître les comportements actuels des particuliers, comprendre l'évolution des achats ou étudier un marché spécifique (ex. : fêtes calendaires, familles de végétaux, lieux d'achat), VALHOR diffuse un bilan complet des achats de végétaux et des infographies issus d'un panel de consommateurs en végétaux cofinancé avec FranceAgriMer. Dans un contexte de consommation encore difficile, disposer de données de marché est incontournable. Une étude menée tous les deux ans sur les achats de prestations pour l'entretien ou l'aménagement du jardin ou de la terrasse par les Français permet de déterminer le profil des consommateurs, les types de prestation et de prestataire. Des études ponctuelles sur des thèmes spécifiques apportent une compréhension supplémentaire sur les enjeux et perspectives du marché du particulier à travers les usages et attitudes.

CAHIER DES TENDANCES

Au-delà de la photographie du marché, il convient de mieux comprendre les trajectoires de la filière, de hiérarchiser et d'interpréter les tendances observées en replaçant le végétal dans la société qui le fait vivre. C'est dans cette optique que VALHOR a publié début 2026 une synthèse d'une vingtaine d'études réalisées entre 2021 et 2025 sur le végétal, le jardin et le paysage proposant une analyse des tendances économiques et sociétales. Ce cahier de tendances a été présenté lors d'un webinaire le 12 mars et d'une conférence à Jardins, jardin le 27 mai 2026 afin d'expliquer les dynamiques actuelles et les perspectives d'avenir de la filière française du végétal et du jardin.

Analyser les pratiques de consommation (suite)

7 000

FOYERS
INTERROGÉS
CHAQUE MOIS
SUR LES ACHATS
DE VÉGÉTAUX

26

PUBLICATIONS :
RAPPORTS D'ÉTUDE,
INFOGRAPHIES
(sur les données 2025
diffusées
en 2025-2026)

1

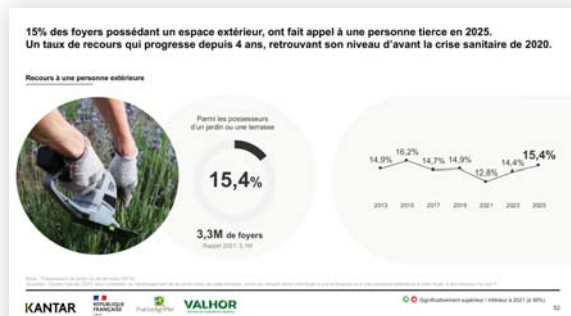
WEBINAIRE ANNUEL
(présentation des
résultats du panel
consommateurs
avec un focus
par grand circuit
de distribution)



Études consommateurs

Pour comprendre les raisons de la baisse du marché des particuliers, VALHOR a commandé à Kantar l'étude qualitative *Quels freins des Français à l'achat de végétaux et quelles pistes pour redynamiser la consommation ?*, effectuée auprès de groupes de consommateurs ayant réduit ou arrêté leurs achats de végétaux ces cinq dernières années. Par ailleurs, dans le cadre du projet PREDIRE (Projet Résilient pour Évaluer et Déterminer des filières Innovantes en horticulture dans la région Grand-Est), porté par Planète légumes, fleurs et plantes, cofinancé par l'Union européenne et soutenu par la région Grand-Est, VALHOR a piloté l'enquête consommateurs réalisée par Kantar *Les Français acheteurs de végétaux d'extérieur et le changement climatique*.

La troisième étude consommateurs conduite en 2025 portait sur *Les Français et les labels végétaux*.





ÉTUDE *LES FRANÇAIS ET LES LABELS ET CERTIFICATIONS POUR LES VÉGÉTAUX* **IDENTIFIER LES ATTENTES POUR ORIENTER LES STRATÉGIES D'ENTREPRISE**



L'enquête a été conduite par Kantar en juin 2025 auprès d'un échantillon représentatif de 2 512 Français. L'objectif était d'évaluer la notoriété, la crédibilité et l'influence des labels sur les décisions d'achat, mais aussi de mieux comprendre les attentes des consommateurs afin d'aider les professionnels à adapter leurs démarches de certification et leurs actions de communication. Les résultats montrent que les labels bénéficient d'une image positive. Ils ne sont pas un critère d'achat prioritaire mais ils constituent un levier d'incitation significatif et d'acceptation du prix des végétaux. Cette étude éclaire les choix de la filière pour développer des signes de confiance crédibles et apporte des pistes pour répondre aux attentes croissantes des consommateurs en matière d'origine, de qualité et d'écoresponsabilité. Il s'agit de mieux expliquer les garanties et les bénéfices des labels pour les consommateurs et l'environnement, et être irréprochable sur les contrôles, la rigueur du cahier des charges et l'indépendance de l'organisme qui délivre les certifications.

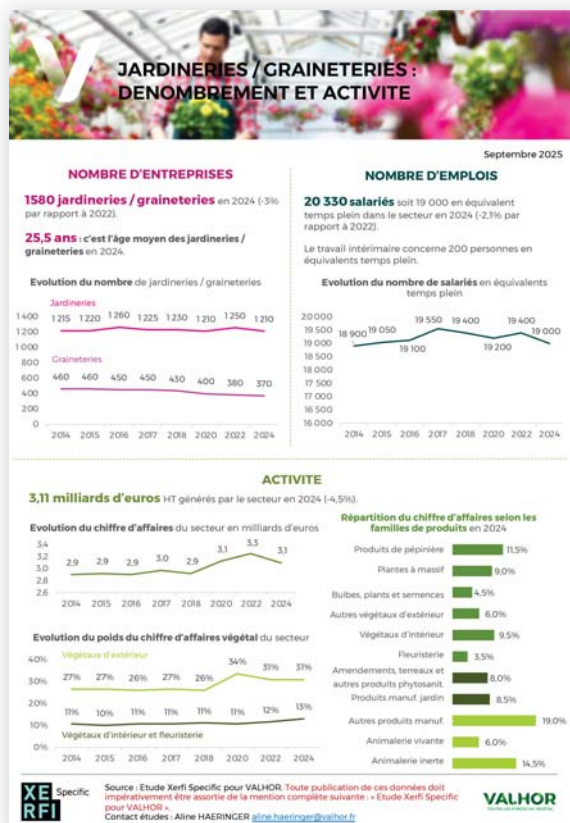


Cet état des lieux nous permettra de prendre les décisions les plus pertinentes au regard du budget alloué aux labels et certifications et décider si on veut développer ce volet.

Yves Moinet

Vice-président de VALHOR,
président de la commission affaires
économiques & président du conseil des signes
et certifications

Observer l'activité des entreprises et leurs pratiques face aux enjeux environnementaux actuels



Chiffres clés des entreprises de la filière

Des études sectorielles sont menées avec le concours des fédérations professionnelles et, pour certaines, avec le soutien de FranceAgriMer. Elles permettent aux entreprises de se situer par rapport à leur marché et peuvent constituer un outil de pilotage. Ces données montrent aussi le poids économique réel de la filière du végétal et servent à mettre en évidence ses besoins auprès des décideurs publics. Plusieurs études portant sur l'activité 2024 ont été publiées au second semestre 2025 :

- les *Chiffres clés des entreprises du paysage*, par Xerfi pour VALHOR et l'Unep,
- les *Chiffres clés des grossistes en fleurs et plantes*, par AIR coop,
- les *Chiffres clés des jardineries/graineteries*, par Xerfi.

Les enseignements qui en sont tirés ont été présentés lors de webinaires, permettant aux professionnels d'en discuter.

Au cours du premier semestre 2026, deux autres études relatives à l'activité 2025 ont été réalisées :

- *Observatoire structurel des exploitations horticoles et pépinières ornementales*, par AND International,
- *Chiffres clés des paysagistes concepteurs et assimilés*.

Conjoncture des entrepreneurs du paysage

VALHOR met à disposition dans l'espace pro des données conjoncturelles à partir d'un échantillon de 350 entrepreneurs du paysage. Le baromètre d'activité, réalisé par Xerfi, mesure l'évolution semestrielle de l'activité des entreprises du paysage par segments de clientèle (particuliers, entreprises privées, marchés publics). Il intègre le ressenti des dirigeants (attentes, priorités, inquiétudes) et les perspectives en termes de marché, de marges et d'investissement, utiles pour diagnostiquer les risques et les opportunités à venir.

SOUTENIR L'OFFRE VÉGÉTALE DES PROFESSIONNELS ET SA MISE EN MARCHÉ



PLAN DE SOUVERAINETÉ VÉGÉTALE CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE DE RELANCE



Délégation FranceAgriMer avec des professionnels de la filière horticole.

VALHOR participe activement, aux côtés de ses fédérations membres, aux Conférences de la souveraineté alimentaire qui ont été instaurées pour rendre opérationnelle la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture (LOSARGA), promulguée le 24 mars 2025. Les filières agricoles ont la responsabilité de définir une stratégie assortie d'objectifs à horizon dix ans, en vue de l'amélioration de la souveraineté alimentaire de la Nation. L'interprofession porte la conviction auprès des pouvoirs publics que la souveraineté alimentaire ne peut être pensée sans souveraineté végétale. Elle défend la filière végétale française capable d'accroître sa production et ainsi de répondre aux défis environnementaux et climatiques, de cadre de vie et d'aménagement des territoires. Après la présentation d'un plan de souveraineté

pour les fleurs coupées, les travaux pour construire un plan de souveraineté de l'ensemble des productions de la filière végétale se poursuivent avec l'appui de FranceAgriMer et d'Arnaud Montebourg. Animateur du groupe « productions végétales spécialisées », il a visité différentes entreprises de la filière accompagné d'élus et de professionnels et a pris la mesure des enjeux : compétitivité, investissement, débouchés, formation, logistique.

LES AMBITIONS STRATÉGIQUES POUR LA FILIÈRE FLEURS COUPÉES

Le 12 février 2026, VALHOR a présenté à Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire, ce plan de souveraineté. L'objectif à horizon 2035 est qu'une fleur sur cinq vendue en France soit produite en France.



MANIFESTE *TERRITOIRES DURABLES*, PLACE AU VÉGÉTAL !

INSCRIRE LE VÉGÉTAL DANS LA POLITIQUE URBAINE



Le manifeste *Territoires durables, place au végétal !* est un guide conçu pour tous les élus des agglomérations, villes et communautés de commune. Il a été présenté au Congrès des maires le 18 novembre 2025. Un courrier postal a ensuite invité 3 050 maires de communes de plus de 3 500 habitants à le télécharger et à s'en saisir dans le cadre des programmes des municipales. Le manifeste rappelle les atouts du végétal et les leviers d'action pour transformer durablement les territoires en espaces apaisés, vivants et dynamiques : penser la ville et les territoires avec le végétal ; faire du végétal une infrastructure essentielle à la santé et à la résilience ; dynamiser le commerce de proximité par le végétal ; créer de l'attractivité, des métiers, du sens ; positionner la filière comme une vitrine d'excellence et d'innovation. Il appelle les décideurs publics à placer le végétal au cœur des politiques d'aménagement, à intégrer les solutions fondées sur la nature dès la conception de projets et à reconnaître la filière du végétal comme stratégique pour la transition écologique et économique des territoires. C'est un outil institutionnel, pour soutenir l'activité économique de notre filière.



Un territoire qui fait le choix du végétal prépare un avenir plus résilient, plus sain, plus attractif, plus humain.

Florent Moreau
Président de VALHOR



Produire



Concevoir



Vendre



Aménager



Entretenir



ANNUAIRE LOGISTIQUE SIMPLIFIER ET OPTIMISER LES FLUX



Un nouveau module dédié à la logistique, conçu pour aider les professionnels du végétal à optimiser les flux logistiques via un référentiel standardisé, a été intégré dans l'espace pro. Chaque site se voit attribuer un code GLN unique, facilitant ainsi l'identification et la traçabilité des flux de marchandises et d'emballages. Le premier avantage mis en avant par les professionnels est un gain de temps et d'efficacité avec une réduction des erreurs de livraison et une amélioration de la communication avec les transporteurs. L'autre bénéfice concerne la possibilité de mutualiser les transports, et donc *in fine*, de réduire les coûts liés au transport et l'empreinte carbone.

UN RÉFÉRENTIEL STANDARDISÉ DES LIEUX LOGISTIQUES

VALHOR a noué un partenariat avec GSI France, en 2023, pour généraliser l'utilisation du Global Location Number (GLN), standard international d'identification d'un lieu. En nommant chaque lieu de chargement ou de livraison de végétaux de façon unique et sans ambiguïté, l'objectif est d'harmoniser les informations et d'optimiser la gestion de l'activité des entreprises.



La filière se dote d'un référentiel commun pour identifier les lieux logistiques. En parlant le même langage, les entreprises peuvent mieux partager et exploiter l'information, réduire les risques d'erreur et fluidifier les échanges entre acteurs.

Florian Bonnot

Directeur commercial branche horticole
Fleuron d'Anjou



DES ACTIONS POUR RENDRE LA FILIÈRE PLUS COMPÉTITIVE

DÉC



2 > 4 DÉCEMBRE 2025

PAYSALIA

Stand VALHOR sur le village des producteurs, 45 exposants.

DÉCEMBRE 2025

INSTALLATION DU SAPIN DE NOËL À L'ÉLYSÉE

Une action de sensibilisation du grand public au savoir-faire français.



JAN



27 > 30 JANVIER 2026 SALON IPM ESSEN

Mise en avant des compétences horticoles françaises et présentation des dernières innovations variétales sur le pavillon Choose France.



ESPACE PRO

JANVIER 2026

NOUVEL ESPACE PRO

Une plateforme de services dédiés aux professionnels plus complète : annuaire des professionnels, ressources, outils pour le développement des entreprises, supports de communication, espace logistique.

HIVER 2026

LES VICTOIRES DU PAYSAGE 2026

- > Janvier : lancement des appels à candidature pour la 10^e édition et animation sur les réseaux sociaux.
- > Mars : mise en ligne de la carte interactive de tous les lauréats depuis 2008.
- > Juin : jury technique : 87 nommés sur 182 candidatures.



MARS



31 MARS 2026

IGP SAPIN DE NOËL DU MORVAN

La dénomination « Sapin de Noël du Morvan » est officiellement reconnue en indication géographique protégée, par publication au Journal officiel de l'Union européenne. C'est le premier produit horticole en France à bénéficier d'une IGP.



AFFIRMER NOS RÉPONSES AUX QUESTIONS **ENVIRONNEMENTALES**

UNE FILIÈRE QUI APPORTE DES SOLUTIONS
POUR UN FUTUR VIVABLE

Mobiliser l'attention des décideurs publics,
soutenir les projets qui favorisent la filière du végétal.

RÉPONDRE AUX DÉFIS DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE



CITÉ VERTE INSPIRER ET ACCOMPAGNER LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT

À l'approche des élections municipales et en préparation des présidentielles, l'interprofession a mené plusieurs actions pour promouvoir le végétal auprès des décideurs publics. Dans le cadre de son partenariat avec l'Association des maires et présidents d'intercommunalité de France, VALHOR a présenté lors du Congrès annuel des maires le manifeste *Territoires durables, place au végétal !* Ce plaidoyer est destiné à orienter et guider les politiques urbaines et rappelle aux élus que les Français placent la végétalisation parmi les priorités de leurs territoires et que les professionnels du végétal sont prêts à accompagner cette transformation. Pour appuyer cette idée, un hors-série de la lettre *Cité Verte* a été distribué aux 11 000 congressistes.



Planter pour protéger les villes du réchauffement climatique est une responsabilité partagée. Il n'y a pas de frontière entre acteurs publics et privés : chacun doit contribuer, à son échelle, pour que le végétal devienne un réflexe d'aménagement et un bien commun.

Nicolas Buchoul

Vice-président de VALHOR, président de la commission communication et attractivité

L'ENVIRONNEMENT, CRÉATEUR DE VALEUR POUR LES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE



SEMAINE DES FLEURS POUR LES ABEILLES SENSIBILISER À L'INTERDÉPENDANCE ENTRE VÉGÉTAL ET BIODIVERSITÉ

Depuis 10 ans, plus de 1 400 professionnels participent à promouvoir les plantes attractives pour les pollinisateurs et sensibiliser les Français à la protection de la biodiversité lors de la Semaine des Fleurs pour les abeilles. Cette année, elle s'est déroulée au mois de mai pour coïncider avec la journée mondiale pour les abeilles. Les magasins participants, qui étaient cartographiés sur le site levegetalcestlavie.fr, ont reçu de nouveaux outils de communication et des supports pour animer leurs points de vente. Une campagne de relations presse et d'influence a permis de relayer l'opération dans les médias (presse écrite, TV, radio) et sur les réseaux sociaux, via divers influenceurs. Du sponsoring sur Google et YouTube a renforcé la visibilité sur le web. Enfin, une campagne d'affichage (métro, gares, bus) a été déployée dans trois grandes régions de France.



UN ENGAGEMENT COLLECTIF POUR LA BIODIVERSITÉ

Semaine co-organisée par VALHOR et l'Observatoire Français d'Apidologie (OFA), du 9 au 24 mai 2026.

1

CONFÉRENCE
DE PRESSE

20

INFLUENCEURS
PARTENAIRES

118

RETOMBÉES
PRESSE



Au-delà du plaisir d'embellir leur extérieur, les clients apprécient l'idée de faire une bonne action. Ils ont le sentiment d'avoir un rôle à jouer et de contribuer, eux aussi, à la préservation de la biodiversité.

Céline Rivals

Directrice réseau succursales,
ressources humaines et RSE d'Emova Group

INNOVATION, EXEMPLES D'ACTIONS DE NOS PARTENAIRES



VÉGÉTALISER LES PIEDS D'ARBRE URBAINS AMÉLIORER LES PRATIQUES

Le guide *Végétaliser les pieds d'arbre urbains* est l'aboutissement du programme COGEP. Il présente les principes d'une conception écologique des pieds d'arbre (sols, eau, faune, flore). Ce guide vise à accompagner aménageurs, concepteurs et gestionnaires d'espaces verts en leur fournissant des retours d'expérience et des recommandations techniques. Des actions susceptibles d'être mises en œuvre sont détaillées pour mieux intégrer les principes de conception et gestion écologique, lors de la phase de conception, lors d'opérations de rénovation ou lors des phases de suivi et de gestion : améliorer les sols, optimiser la gestion des eaux pluviales, favoriser la pérennité des plantations, choisir des végétaux adaptés, créer un aménagement favorable à la faune et à la flore locales, favoriser la participation citoyenne.



CONCEPTION ET GESTION ÉCOLOGIQUE DES PIEDS D'ARBRE (COGEP)

Programme mené par Plante & Cité entre 2021 et 2025 en partenariat notamment avec Astredhor et financé par l'Office français de la biodiversité, les adhérents de Plante & Cité et VALHOR.

Objectif : approfondir les procédés de végétalisation des pieds d'arbre et comprendre les fonctionnalités écologiques associées aux différents milieux.



NOVA : NOUVELLES ESPÈCES ET VARIÉTÉS FLORALES IDENTIFIER DE NOUVELLES GAMMES DE FLEURS COUPÉES



NOUVELLES ESPÈCES ET VARIÉTÉS FLORALES (NOVA)

Programme mené par ASTREDHOR avec le soutien financier de VALHOR, de la région Sud, du département du Var, de la métropole de Toulon et de la ville de Hyères.

Le projet NOVA vise à identifier de nouvelles gammes de fleurs coupées répondant aux besoins des producteurs et des marchés. ASTREDHOR évalue ainsi les aptitudes et le comportement pour la production de nouvelles espèces et variétés proposées chaque année par les obtenteurs (ou par d'autres diffuseurs) en culture extérieure ou sous abris. Plusieurs critères sont évalués dans le cadre de ce projet : le comportement en production dont le comportement sanitaire ; les durées et les cycles de culture (calendrier de production, définition des stades de récolte) ; le rendement et la qualité avec également une vérification de la tenue en vase et de l'attrait commercial du produit.

UNE FILIÈRE ENGAGÉE VERS LA DURABILITÉ



ANALYSE DE MATÉRIALITÉ S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE RSE

Depuis septembre 2025, VALHOR est accompagné par le cabinet Des Enjeux et des Hommes dans la réalisation d'une analyse de matérialité. Cette démarche vise à identifier et hiérarchiser les principaux enjeux de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) de la filière, à partir d'une consultation menée auprès des professionnels et de ses parties prenantes externes. Les résultats seront présentés à la commission RSE et constitueront une base de travail pour construire la stratégie RSE de la filière.



L'analyse de matérialité nous permet de confronter les attentes de nos parties prenantes aux réalités de notre filière afin d'identifier les enjeux sur lesquels nous devons concentrer nos efforts et notre capacité d'action.

Arnaud Crosnier

Vice-président de VALHOR,
président de la commission RSE



COLLECTIFS INTERPROFESSIONNELS SUR L'EAU ENCOURAGER UNE GESTION RESPONSABLE DANS LES TERRITOIRES



La filière du végétal est consciente de l'importance de l'eau pour son activité et des bénéfices d'une gestion efficace. Elle souhaite affirmer le rôle du végétal dans le cycle de l'eau auprès des particuliers, des entreprises et des collectivités et mettre en avant les solutions fondées sur le végétal. Pour aider les professionnels, VALHOR accompagne financièrement et techniquement les dynamiques territoriales collectives et interprofessionnelles qui se mettent en place autour du sujet de l'eau. Depuis 2024, les actions ont démarré dans les Pyrénées-Orientales. En 2025 et 2026, elles se sont étendues à l'échelle des régions Occitanie, Sud et Centre-Val-de-Loire.



CHARTRE NATIONALE D'ENGAGEMENT « ARROSEZ UTILE, CULTIVEZ LA VIE ! »

Antibes Juan-les-Pins est la première ville de plus de 70 000 habitants à signer la Charte nationale d'engagement « Arrosez utile, cultivez la vie ! », au côté des représentants locaux de la FFP, Unep, VERDIR et de professionnels des collectivités avec HORTIS et l'AITF. Elle s'est engagée le 10 juillet 2025 à mettre en place des actions concrètes pour préserver la ressource en eau.



COMITÉ NATIONAL DE L'EAU REPRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE

Comité national de l'eau



112

PROFESSIONNELS
ENGAGÉS
à mettre en pratique
des solutions pour
une bonne gestion
de l'eau



Notre présence au sein
du Comité national de l'eau
permettra de faire entendre
la voix des entreprises du
paysage et de l'horticulture,
acteurs de solutions fondées
sur le végétal pour relever
les défis hydriques de demain.

Michel Audouy

Secrétaire général de VALHOR,
pilote du groupe de travail eau

L'interprofession a intégré le Comité national de l'eau (CNE) en septembre 2025 afin de faire valoir l'utilité des activités de la filière du végétal dans la gestion de l'eau. Au-delà de leur usage en eau, nos entreprises contribuent à l'adaptation au changement climatique et à la préservation de la biodiversité par la végétalisation des espaces, la désimperméabilisation des sols, l'optimisation du ruissellement et la réduction du phénomène d'îlots de chaleur.

L'objectif maintenant est de décliner cette présence au CNE et de nous faire reconnaître auprès des instances décisionnaires territoriales : les agences de l'eau, les comités locaux de l'eau et les préfectures.

VALHOR MEMBRE DU CNE

Le CNE est l'instance nationale de consultation sur la politique de l'eau placée auprès du ministre chargé de l'environnement. Il est composé de 182 membres titulaires. VALHOR rejoint le collège des représentants des usagers pour un mandat de 6 ans.

ÉCOCONCEPTION DES POTERIES HORTICOLES EN PLASTIQUE CHOISIR DES POTS PLUS DURABLES



Pour accompagner les entreprises dans une démarche visant à réduire leur impact environnemental, VALHOR a développé des outils d'aide au choix de pots horticoles écoconçus. Les professionnels du végétal disposent maintenant d'un guide qui s'appuie sur les résultats d'une étude d'impact environnemental menée en partenariat avec l'ADEME, présentés lors d'un webinaire en décembre 2025. Un catalogue de pistes d'action en matière d'écoconception, à destination des fabricants de pots, présente dix leviers d'écoconception susceptibles d'améliorer la durabilité des pots.



Les producteurs peuvent désormais choisir leur poterie écoconçue grâce à cette étude qui a évalué l'impact environnemental des pots selon leur composition.

Mikaël Mercier

Pilote du groupe de travail Écoconception et recyclage des pots horticoles



ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Analyses de cycle de vie (ACV) sur 13 pots fournis par sept fabricants, selon leur composition : plastique, matière végétale, plastique biosourcé et/ou biodégradable, mix.



PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES : NOUVEAUX OUTILS POUR LES PROFESSIONNELS **SENSIBILISER POUR PRÉVENIR ET ÉVITER LA PROPAGATION**

VALHOR a diffusé, en décembre 2025, trois posters d'identification et un guide professionnel sur les plantes exotiques envahissantes réglementées. L'objectif est d'aider les professionnels à identifier ces plantes et de connaître les moyens de prévention pour éviter de les introduire ou de les disperser. Le guide, composé de 49 fiches-plantes, décrit les caractéristiques des espèces réglementées, les voies de propagation et les méthodes de gestion. Il décrypte également la réglementation et aborde la problématique de la gestion des déchets avec des pistes pour leur traitement. Un module info/quiz a ensuite été mis à disposition des professionnels. Cette formation interactive et ludique reprend l'ensemble des éléments présentés dans le guide : sensibilisation aux enjeux des plantes exotiques envahissantes, réglementation, prévention et solutions de gestion. Il peut aussi être utilisé par les établissements de formation ou les collectivités pour participer à la meilleure information de la filière du végétal à tous les niveaux.



PARCOURS DE SENSIBILISATION

2 étapes :

- › Sensibiliser les professionnels : 3 posters d'identification, guide professionnel.
- › Former et informer les professionnels : modules info et quiz pour valider les acquis.



DES ACTIONS POUR AFFIRMER LES SOLUTIONS DU VÉGÉTAL

NOV



18 > 20 NOVEMBRE 2025

CONGRÈS DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ DE FRANCE

PARIS

VALHOR a tenu un stand pour représenter la filière et affirmer le rôle du végétal dans l'aménagement des territoires. Des bouquets ont été remis aux intervenants et officiels du congrès et des animations florales ont mis en avant les fleuristes et les jardinerie, commerces appréciés en centre-ville.

FÉV

4 FÉVRIER 2026

RENCONTRES PALETTE VÉGÉTALE URBAINE DE NOUVEAUX BIOTOPES À CONSTRUIRE : PRÉPARER LES RÉPONSES VÉGÉTALES AUX ENJEUX DE SOL ET DE CLIMAT PARIS

Plus de 320 participants – pépiniéristes, concepteurs, gestionnaires d'espaces verts, collectivités – ont assisté à cette journée d'échange co-conçue avec VERDIR. Les interventions et retours d'expérience ont porté notamment sur la gestion de l'eau, la composition des strates végétales, l'innovation variétale et le choix des plantes pour répondre aux questions : comment garantir la pérennité du végétal et comment concevoir des paysages urbains plus résilients et adaptés aux contraintes climatiques ?



TOUTES
LES INTERVENTIONS
DE LA JOURNÉE

MARS

24 MARS 2026

CAMPAGNE « LE VÉGÉTAL C'EST LA VIE »



Afin d'aider les professionnels à communiquer sur le sujet de l'eau et sensibiliser leurs collaborateurs ou clients aux bons gestes, des fiches personnalisables et imprimables ainsi qu'un kit digital (visuels et posts) pour animer leurs réseaux sociaux sont mis à disposition dans l'espace pro.



04

FAÇONNER LA **NOTORIÉTÉ** DE LA FILIÈRE DU VÉGÉTAL

VALHOR REPRÉSENTE LA FILIÈRE DU VÉGÉTAL
AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS
ET DES PARTIES PRENANTES

Elle défend les intérêts des professionnels dans les territoires, en France et en Europe et accompagne des initiatives qui valorisent leurs activités. Elle soutient également différents types d'événements visant à renforcer la notoriété de la filière.

DÉVELOPPER L'INFLUENCE DE LA FILIÈRE



UN MANIFESTE AU SERVICE DE L'INFLUENCE ACCÉLÉRER LA VÉGÉTALISATION ET PASSER À L'ÉCHELLE

Dans le prolongement du manifeste *Territoires durables, place au végétal !*, VALHOR a structuré un levier d'affaires publiques inscrit dans le calendrier électoral. À court terme, il a accompagné les municipales de mars 2026 en fournissant aux élus, candidats et collectivités des messages concrets sur la place du végétal dans l'adaptation climatique, la santé, l'attractivité et l'aménagement des territoires. À moyen terme, il constitue aussi un socle de positions pour porter la voix de la filière auprès des candidats et formations politiques en vue de l'élection présidentielle de 2027. Ce manifeste a été au cœur des messages défendus par la filière lors du Congrès des maires 2025 puis du Salon international de l'agriculture 2026, afin d'ancrer le végétal dans le débat public et de rappeler le rôle stratégique des professionnels. Il préfigure également un Tour de France, organisé de juillet à novembre 2026, pour montrer l'impact concret du végétal dans les territoires : plusieurs villes-étapes associant rencontres locales entre professionnels de la filière, élus et parties prenantes, visites de terrain, témoignages, temps presse et captations vidéo pour les réseaux sociaux afin d'assurer sa médiatisation.



Florent Moreau présente le manifeste *Territoires durables, place au végétal !* à Vincent Jeanbrun, ministre de la Ville et du Logement.

MANIFESTE EUROPÉEN MORE PLANTS, MORE LIFE

À l'occasion d'une rencontre officielle avec les députés organisée par l'European Nurserystock Association (ENA) le 21 avril 2026 au Parlement européen à Bruxelles, les pépiniéristes européens ont présenté leur manifeste appelant à la reconnaissance du rôle stratégique du végétal dans les politiques européennes. VALHOR, membre de l'ENA, a porté auprès des représentants français les convictions énoncées dans son manifeste *Territoires durables, place au végétal !* qui font écho aux orientations du manifeste européen.



1^{er} MAI • UN CADRE CLAIR POUR LA FILIÈRE SÉCURISER DURABLEMENT L'OUVERTURE DES COMMERCES

En coordination avec les fédérations professionnelles, VALHOR a porté auprès du Gouvernement, du Parlement et des administrations une demande constante : sécuriser l'ouverture des commerces de végétaux et le recours à des salariés volontaires le 1^{er} mai. L'interprofession a suivi chaque étape de la proposition de loi déposée en avril 2025, soutenu son adoption au Sénat en juillet 2025, puis maintenu la mobilisation après son rejet par l'Assemblée nationale en avril 2026. Courriers ministériels, échanges parlementaires, communication de filière et visite de terrain le 1^{er} mai avec la ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire ont contribué à inscrire durablement le sujet à l'agenda public. Cette action a participé à l'obtention d'un projet de loi gouvernemental, adopté en première lecture au Sénat le 16 juin 2026, qui reconnaît la



Florent Moreau, président de VALHOR et Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire lors de visites chez des artisans fleuristes le 1^{er} mai 2026.

situation spécifique des artisans fleuristes et encadre le volontariat ainsi que la double rémunération. VALHOR reste mobilisée, avec les fédérations, pour l'adoption définitive de règles d'ici le 1^{er} mai 2027, et l'élargissement du cadre aux jardinerie afin d'obtenir un cadre clair et favorable à l'ensemble de la filière.



LE VÉGÉTAL AU CŒUR DE L'URGENCE AGRICOLE UNE INFLUENCE CIBLÉE, DES AVANCÉES SUR L'EAU

Dans un contexte très médiatisé, VALHOR a poursuivi l'inscription de la souveraineté végétale dans le débat public et parlementaire. En coordination avec les fédérations professionnelles, l'interprofession a construit et porté des amendements pour préserver les moyens de production de la filière, en particulier sur la santé des végétaux et l'accès à l'eau. Son action s'est déployée lors d'audiences auprès du cabinet du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire, de FranceAgriMer, des rapporteurs clés du texte et des parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat. VALHOR a défendu une approche

adaptée aux productions de notre filière – marquées par une grande diversité d'espèces, de faibles volumes et des cycles longs – pour lesquelles une rupture d'arrosage peut provoquer des pertes irréversibles. Sur le volet eau, l'interprofession a plaidé pour la prise en compte des spécificités des productions horticoles et de pépinières, la reconnaissance des besoins liés aux cycles longs et la sécurisation de l'arrosage des végétaux vivants, notamment les stocks. VALHOR a entendu faire de ce projet de loi une traduction concrète du plan de souveraineté de la filière présenté à la ministre de l'Agriculture en février 2026.

PROMOUVOIR LES POSITIONS DE LA FILIÈRE AUPRÈS DES PARTIES PRENANTES INSTITUTIONNELLES



L'EUROPE, UN LEVIER STRATÉGIQUE D'INFLUENCE COORDONNER LA VOIX DE LA FILIÈRE À BRUXELLES

L'action de VALHOR en matière d'affaires publiques ne se limite pas au cadre national. Alors que de nombreuses politiques structurantes pour l'avenir de notre filière se décident à l'échelle européenne, l'interprofession renforce son dialogue avec les acteurs clés présents à Bruxelles afin de mieux anticiper les évolutions réglementaires, faire connaître les spécificités du végétal et défendre les intérêts de la filière française. C'est dans cet esprit que le conseil d'administration réuni à Lyon en mars 2026 a accueilli Sylvie Mamias (Union Fleurs et Floriculture Sustainability Initiative), Tim Van Hulle

(European Nurserystock Association) et Egbert Roozen (ELCA et SoGreen). Leurs interventions ont permis de dresser un état des lieux des principaux travaux européens en cours, d'identifier les sujets nécessitant une vigilance particulière dans les années à venir et de partager leur analyse des enjeux d'influence à Bruxelles. Les échanges ont confirmé la nécessité d'actions collectives à l'échelle européenne, compte tenu de la taille réduite du secteur du végétal au regard d'autres filières. Pour VALHOR, être entendu à Bruxelles est indispensable : une part essentielle de l'avenir de la filière s'y joue.

SOUTENIR LES ACTIONS D'ENVERGURE NATIONALE

Favoriser la diversité végétale

VALHOR a remis le **Prix national de la diversité végétale** aux communes de Beauvais et Lannion, dans le cadre du concours des Villes et Villages fleuris du (CNVVF), le 3 décembre 2025. Ce prix récompense notamment la diversité des espèces et l'originalité des associations végétales qui contribuent à la structuration, à l'esthétique et à la convivialité de ces communes.

L'interprofession poursuit sa collaboration avec le **Conservatoire des collections végétales spécialisées** (CCVS) en soutenant notamment le nouveau label « Gardiens du Patrimoine Végétal Vivant » qui a été lancé lors de leurs 4^{es} Universités, à Lyon les 18 et 19 septembre 2025. Toute personne disposant d'un espace de culture peut devenir gardien du Patrimoine Végétal Vivant® et agir pour la préservation de la diversité végétale, à condition de s'engager à entretenir et transmettre ses plantes.

Promouvoir le végétal auprès du grand public



UN PETIT POT POUR L'HOMME, UN GRAND PAS POUR LE VÉGÉTAL

Une nouvelle campagne de communication a été déployée sur les réseaux sociaux pour surprendre, créer l'envie de végétal et augmenter la fréquentation en magasin. Elle met en scène un astronaute de retour sur Terre après une mission spatiale sans végétal. Son premier réflexe est de se reconnecter à la nature en achetant une plante. Six caméras cachées et deux vidéos ont été diffusées sur les comptes Instagram et TikTok @vegetal_vital pendant quatre semaines entre

mai et juin 2026. Les professionnels pouvaient relayer la campagne sur leurs propres réseaux en s'appuyant sur des contenus clés en main (vidéos, visuels, posts, stories).

« LE VÉGÉTAL C'EST VITAL »

Campagne nationale lancée par les fédérations des Jardineries et Animaleries de France, des artisans fleuristes (FFAF) et des grossistes en fleurs coupées et plantes en pots (FGFP).

VALHOR soutient

Le partenariat avec l'Association des journalistes du jardin et de l'horticulture (AJJH) pour la remise du Prix Saint-Fiacre, prix littéraire annuel, est une manière de mettre en avant les thèmes du jardin, du jardinage et du monde végétal auprès du plus grand nombre.

VALHOR était partenaire du congrès mondial de l'IFLA organisé à Nantes du 10 au 12 septembre 2025. Elle contribue ainsi à renforcer la visibilité des projets paysagers français répondant aux enjeux d'adaptation et de résilience des villes et territoires.

Relations presse

En 2025-2026, la médiatisation de VALHOR a permis de toucher plus de 33 millions de personnes, confirmant la capacité de l'interprofession à porter la voix de la filière du végétal auprès de tous. Les messages se sont principalement articulés autour des fêtes calendaires, des enjeux du végétal dans un contexte de transition et de l'attractivité des métiers. Cette exposition médiatique soutient la consommation de végétal, valorise les métiers et inscrit durablement la filière dans les enjeux de qualité et de cadre de vie, ainsi que de responsabilité environnementale.

1^{er} JUILLET 2025 > 30 JUIN 2026

957

RETOMBÉES
AVEC CITATION
DE VALHOR

50/50

UN ÉQUILIBRE DE VISIBILITÉ
ENTRE LA PRESSE NATIONALE
ET LA PRESSE RÉGIONALE

VALHOR AU CŒUR DES ENJEUX DE LA VILLE ET DES TERRITOIRES

Avec un voyage de presse à Niort consacré à la ville végétale et une campagne presse 2026 des Victoires du Paysage, l'interprofession affirme son ambition de s'imposer comme un acteur de référence sur les enjeux de la ville de demain, de l'adaptation au changement climatique et de la résilience des territoires.

ENCOURAGER LES INITIATIVES RÉGIONALES

Financement d'actions en région (FAIRé)

Le processus pour bénéficier du financement d'une action en région a été revu en janvier 2026 dans un objectif de simplification. Le demandeur doit remplir un formulaire Excel et signer un document contractuel qui est commun à deux types de financement :

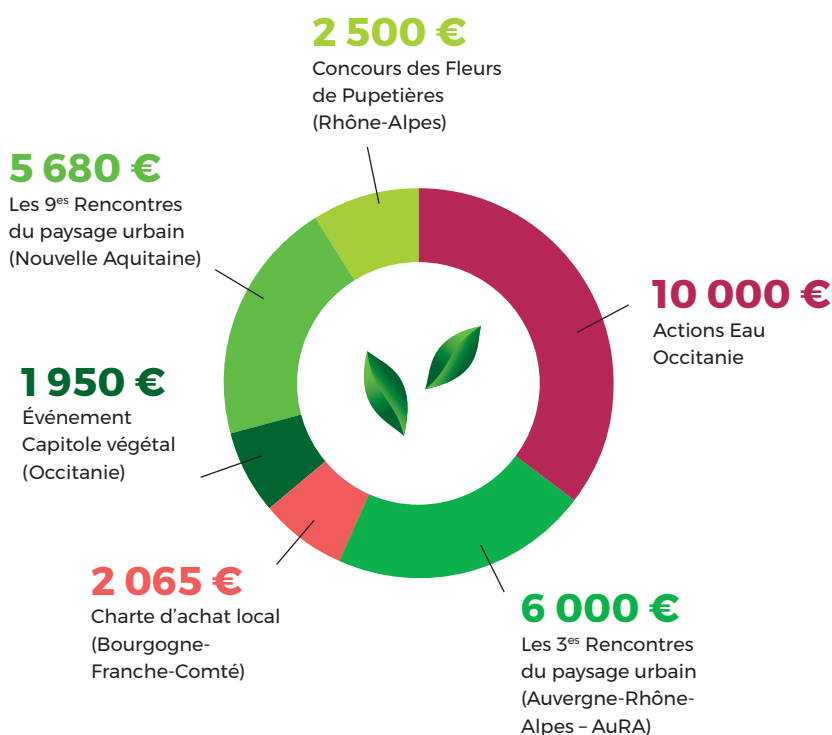
- déploiement local d'une action nationale portée ou pilotée par VALHOR,
- initiative purement locale, portée par un collectif interprofessionnel local.

Sur l'exercice 2025-2027, 6 actions régionales ont été financées par le dispositif FAIRé pour un montant global de 30 786,66 € HT sur un

budget prévisionnel de 37 672,67 € HT. Elles sont portées par la FFAF, la FFP, Hortis, les Jardineries et Animaleries de France, les Racines de l'Âme, l'Unep, URCAUE et VERDIR.

DÉVELOPPER LES PROJETS RÉGIONAUX

Un partenariat a été conclu avec l'association des villes et villages fleuris dans l'objectif que les fédérations membres de VALHOR puissent le cas échéant soutenir le développement des projets régionaux liés à ce concours en mobilisant leurs antennes régionales.



■ ■ Déclinaisons locales d'une action nationale
■ ■ ■ Initiatives locales

INFORMER LES PROFESSIONNELS ET VALORISER LES ACTIONS DE L'INTERPROFESSION

L'interprofession déploie sa présence sur plusieurs canaux de diffusion avec la marque VALHOR, la signature « Le végétal c'est la vie » et plusieurs actions phares.

LA MARQUE VALHOR

s'adresse à tous et en particulier aux professionnels de la filière, acteurs institutionnels et journalistes.

FAQ

Les foires aux questions accessibles sur valhor.fr répondent aux interrogations des professionnels sur plusieurs thèmes : recyclage, réglementation, cotisation.

RÉSEAUX SOCIAUX

LinkedIn : actions menées pour accompagner les professionnels dans leur activité, initiatives des membres et partenaires agissant en faveur du développement de la filière du végétal et actions communes.

YouTube : replays de webinaires, vidéos « retour sur » les événements de la filière et campagnes de communication.

NEWSLETTERS

Valhor Info : présentation des actions interprofessionnelles. La newsletter a été repensée pour gagner en clarté et en lisibilité. Les contenus sont plus ciblés, la structure allégée et les informations essentielles davantage mises en valeur : projets structurants de la filière, travaux de recherche et d'innovation, actions de communication et actualités de la filière et de l'interprofession.

Valhor Info Économie : études, veille économique nationale et internationale sur la filière et son environnement, tendances sociétales et de consommation.

VEILLE INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE ET COMPÉTITIVITÉ

Orienter les actions de VALHOR en fonction de leur environnement.

- éclairage sur le contexte de la filière.
- identification des facteurs susceptibles d'influencer l'environnement dans lequel s'inscrivent les actions.
- mise à disposition d'outils (appels à projet pour des aides financières, guides d'entreprise...).
- analyses, avis et conseils d'experts de la filière du végétal en France ou à l'international.



CONCOURS NATIONAL DE RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX

Actualité du concours.

Facebook

**@ConcoursNational
ReconnaissanceVegetaux**

Instagram

@cnrv.france

LES VICTOIRES DU PAYSAGE

Présenter le principe du concours, valoriser les lauréats des précédentes éditions et informer en temps réel sur les étapes du concours à venir en 2026.

www.lesvictoiresdupaysage.com

LE VÉGÉTAL C'EST LA VIE

Mettre le végétal au cœur du quotidien des Français, leur donner des idées pour profiter des bienfaits des végétaux et valoriser l'attractivité des métiers de la filière afin de susciter des vocations.

www.levegetalcestlavie.fr

**@LeVegetalcestlavie sur :
Facebook, Instagram, YouTube**

CITÉ VERTE

Promouvoir le végétal auprès des donneurs d'ordre privés et publics.

citeverte.com

Lettre Cité Verte



ESPACE PRO VALHOR AU SERVICE DES PROFESSIONNELS DU VÉGÉTAL

La plateforme numérique accompagne les acteurs de la filière dans leur activité. Elle met à disposition :

- › des contenus adaptés à chaque secteur (production, commerce et distribution, paysage et conception) : études, chiffres clés, guides et supports techniques.
- › des ressources pour appuyer la visibilité des entreprises (supports de communication adaptés à certains temps forts ou enjeux sectoriels).

- › un annuaire, couplé à une carte interactive, pour mettre en relation professionnels, partenaires et fournisseurs locaux.
- › un annuaire logistique pour optimiser les flux logistiques du secteur.



ESPACE PRO VALHOR

DIALOGUER, DÉCIDER, S'ENGAGER COLLECTIVEMENT

VALHOR, L'UNION DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

L'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, VALHOR, s'appuie sur une gouvernance collective orga-

nisée autour de ses organisations professionnelles membres réparties en trois collèges – Production, Commercialisation et Paysage.

Les organisations professionnelles sont réparties en 3 collèges

COLLÈGE PRODUCTION



**Fédération française de la coopération fruitière, légumière et horticole
FELCOOP**

Mikaël Mercier
Sébastien Charron



**Fédération nationale des producteurs de l'horticulture et des pépinières
VERDIR**

Marie Levaux
Pascal Renaud



**Union française des semenciers
UFS**

Benoît Combes
Rachel Blumel



**Coordination rurale
Union nationale
CRUN**

Max Bauer
Pascal Curti

COLLÈGE PAYSAGE



**Union nationale des entreprises du paysage
Unep**

Nicolas Leroy
Alain Martineau



**Fédération Française du Paysage
FFP**

Henri Bava
Jean-Marc Bouillon

COLLÈGE COMMERCE



Jardineries et Animaleries de France

Emmanuelle Marvie
Thomas Le Rudulier



**Fédération Française des Artisans Fleuristes
FFAF**

Farell Legendre
Nicolas Fichu



**Fédération nationale des Grossistes en Fleurs et Plantes
FGFP**

Jérôme Quaak
Élodie Baeten



CA du 11 mars 2026.

Les membres du conseil d'administration

Élodie Baeten (FGFP), Max Bauer (CRUN)
 Henri Bava (FFP), Rachel Blumel (UFS)
 Jean-Marc Bouillon (FFP), Sébastien Charron (FELCOOP), Benoît Combes (UFS),
 Pascal Curti (CRUN), Nicolas Fichu (FFAF)
 Farell Legendre (FFAF), Nicolas Leroy (Unep),
 Marie Levaux (VERDIR), Alain Martineau (Unep), Emmanuelle Marvie (JAdF),
 Mikaël Mercier (FELCOOP), Florent Moreau (Président), Jérôme Quaak (FGFP), Pascal Renaud (VERDIR), Lilian Roussel (JAdF)

Les membres du bureau

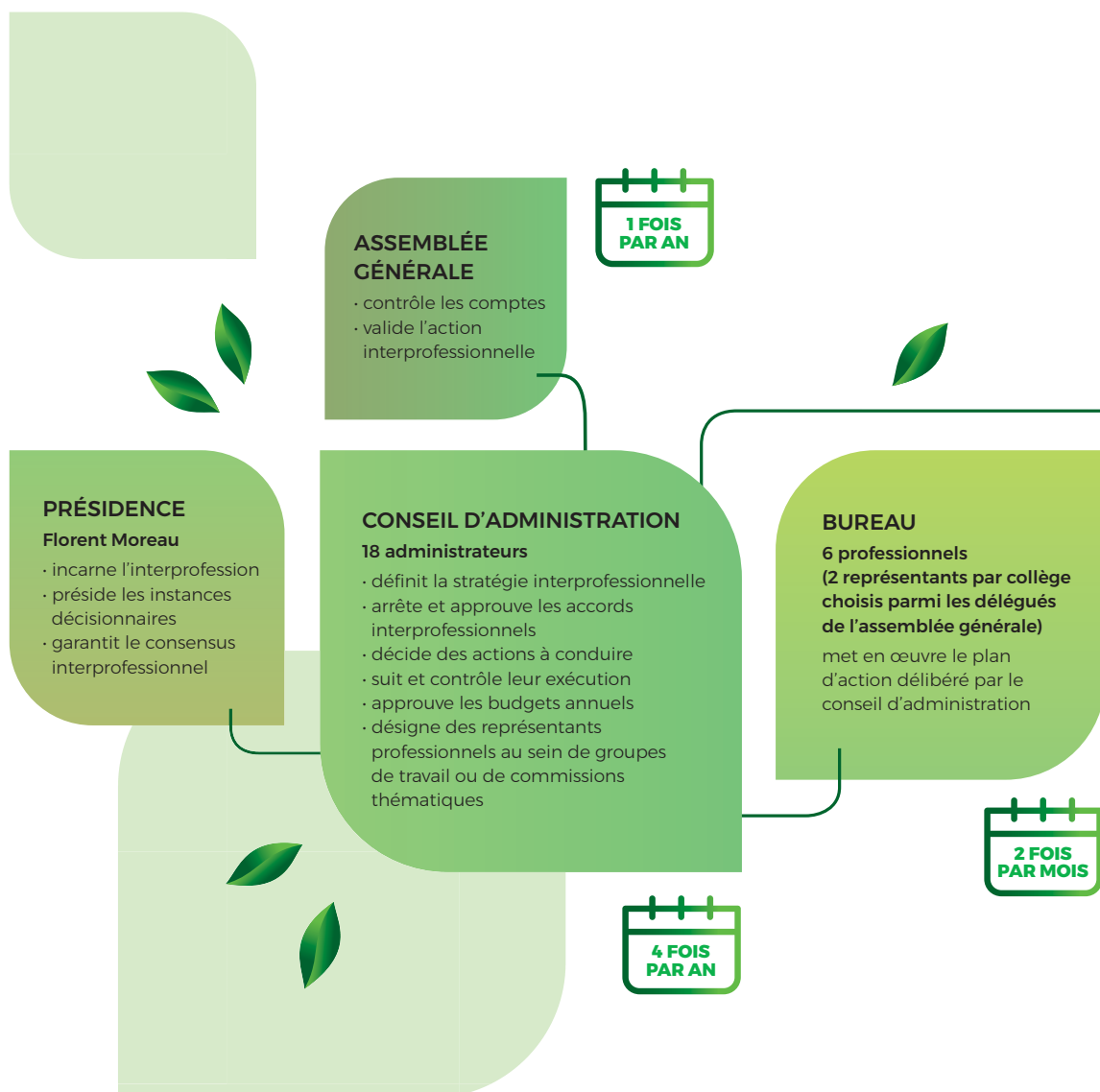
Michel Audouy (FFP), Nicolas Buchoul (Unep),
 Arnaud Crosnier (VERDIR), Dominique Laureau (JAF), Yves Moinet (FGFP), Florent Moreau (FFAF),
 Gilles Ravot (UFS).



UNE GOUVERNANCE AU SERVICE DE LA FILIÈRE

La composition des instances de VALHOR a été renouvelée lors de l'assemblée générale du 12 novembre 2024 pour un mandat de trois ans. Cette gouvernance associe l'assemblée générale, le conseil d'administration, le bureau et la conférence des présidents. L'assemblée générale est composée de 81 délégués désignés par les 9 organisations professionnelles membres. Le conseil d'admini-

nistration prend les décisions stratégiques nécessaires au fonctionnement de VALHOR. La conférence des présidents constitue un lieu de concertation et d'arbitrage politique entre les organisations professionnelles, en amont des décisions soumises au conseil d'administration. Le bureau assure le suivi opérationnel et la mise en œuvre des décisions arrêtées par les instances dans l'intérêt collectif de la filière.



DES PROFESSIONNELS ENGAGÉS

Pour mener le projet stratégique de VALHOR à bien, le conseil d'administration et le bureau s'appuient sur deux comités de filière, des commissions interprofessionnelles thématiques et des groupes de travail par action.

DÉLÉGATION GÉNÉRALE

Une équipe de 15 collaborateurs permanents, placée sous la conduite d'un directeur général nommé par le conseil d'administration

assure la mise en œuvre et le suivi opérationnel du programme d'actions triennal déclinant le projet stratégique, sous le contrôle du bureau

4 COMMISSIONS THÉMATIQUES

- Affaires économiques
Yves Moinet
- Communication et attractivité
Nicolas Buchoul
- Transition et RSE
Arnaud Crosnier
- Affaires publiques
Florent Moreau

COMITÉ DE FILIÈRE COMMERCIALISATION

Présidé par Jean-Marc Riva

regroupe les présidents des fédérations professionnelles des collèges Production et Commercialisation

CONSEIL STRATÉGIQUE DE L'INNOVATION (CSI)

Co-présidé par Michel Audouy et Arnaud Crosnier

CONSEIL DES SIGNES ET DES CERTIFICATIONS (CSC)

Présidé par Yves Moinet

COMITÉ DE FILIÈRE PAYSAGE

Présidé par Jean-Marc Bouillon

regroupe les présidents des fédérations professionnelles des collèges Production et Paysage

18 GROUPES DE TRAVAIL

ont veillé de juillet 2025 à juin 2026 à la bonne réalisation de plus de 70 actions qui constituent le programme d'actions de VALHOR

Ouverts à tous les professionnels désignés par l'organisation professionnelle dont ils sont membres

Nous remercions les professionnels

qui donnent de leur temps et de leur énergie, qui réfléchissent et agissent au service du collectif et de la filière du végétal, avec l'appui de la délégation générale de VALHOR et des permanents des fédérations. Nous remercions tous ceux qui collaborent aux missions de VALHOR et qui pourraient avoir été omis de cette liste.

ABDILLA Bernard ; ADELIN Vincent ; ALARY Philippe ; ANGONIN Bruno ; AUDOUY Michel ; AURAY Jean-Marc ; BAETEN Élodie ; BARITAUX Julien ; BARON Erwan ; BARRAULT Claire ; BAUER Max ; BAVA Henri ; BÉNARD Vincent ; BERGUE Eric ; BERTAUX Jean-Michel ; BIZOT Laurent ; BLUMEL Rachel ; BCEUF Manon ; BONNET Xavier ; BONNIER Géraldine ; BONNIGAL Aurore ; BOUILLON Jean-Marc ; BOUQUIN Muriel ; BOURIGAULT Luc ; BOUTEILLE Maxime ; BOUTILLON Dominique ; BRETHOMÉ Isabelle ; BRICIER Pascal ; BRUN Véronique ; BUCHOUL Nicolas ; CARDOT Thierry ; CHABOT Eric ; CHARDON Cédric ; CHAUSSARD Pierre ; CHAUSSY Julien ; CHEVENEMENT Gilles ; CLÉDAT Séverine ; CORRE Pierre ; COUDENE Francis ; COURBET Simon ; CROCHET Emmanuel ; CROSNIER Arnaud ; CURTI Pascal ; DAGANAUD Antoine ; DARMET Pierre ; DARTHOUT Julien ; DAVID Christelle ; DE BOISSIEU Roland ; DE PRÉMARE Pierre ; DE RANCOURT Martin ; DEL POZO Paul ; DEVAUX Laurent ; DHALLUIN Stéphane ; DIALLO-ZERNER Nana ; DORLET Cécile ; DOYON Marc-Henri ; DUCOURNEAU Caroline ; DUVAL Lucile ; ERNST Lauriane ; ESPIC Gilles ; ETOURNEAU Maud ; FAGES Patrice ; FAVE Isabelle ; FELIZIA Jean-Laurent ; FILIPPI Olivier ; FOUCHER Florence ; FRANÇOIS Maxime ; FRANÇOIS Olivier ; FRISSON Stéphane ; GARCON Willy ; GAULTIER Nathalie ;

GENDRON Christophe ; GENOIS Mélanie ; GINOUX Olivier ; GIRARDEAU Laure ; GONTHIER Christophe ; GRESILLE Michel ; GUILLET Frédéric ; GUIREC-LEPOUTRE Tristan ; GUITTON Anthony ; GUTLEBEN Caroline ; HAMON Jacky ; HERMEL Dany ; HODSON Cécile ; HUBERT Philippe ; HUNIN Juliette ; ISAAC Morgan ; JACOB Yves ; JARRY Alice ; JARRY Christophe ; JOTRAU Mathilde ; JOUANNET Marie-Hélène ; LABATTUT Laurent ; LAILLE Pauline ; LANÇON Hervé ; LANNUZEL Elodie ; LARDEAU Sabrina ; LAUREAU Dominique ; LE BORGNE Michel ; LE RUDULIER Thomas ; LEFAUCHEUX Quentin ; LEGENDRE Farell ; LEJEALLE Sophie ; LEQUERTIER Eric ; LEROY Nicolas ; LEVAUX Marie ; LOISELEUR Laurent ; MARC Jean-Christophe ; MARCHAND Anne ; MARTIN Max ; MARTINEAU Alain ; MARVIE Emmanuelle ; MERCIER Mikaël ; MERCIER Pascale ; METTRAY Quentin ; MICHAULT Margot ; MICHEAU Clément ; MILLER Carole ; MILOCHAU Gabriel ; MOAL Mickaël ; MOINET Yves ; MOREAU Florent ; MORLET Claire ; MORTAL Denis ; MOUTERDE Marc ; NATUREL Bertrand ; ODDO Virginie ; OLS Juliette ; OTTENWAEELDER Ollivier ; PASSEBON Maxime ; PAULY François ; PECHUZAL Antoine ; PIERRACHE Benjamin ; PIRE Marie ; POLLET Fanny ; POLLET Martin ; QUAACK Jérôme ; RAULINE Marie-Laure ; RAUX Claude ; RAVOT Gilles ; REGNOUF Vincent ; RIALLAND Caroline ; RICHARD Sylvie ; RIVA Jean-Marc ; ROBERT Fabien ; ROUGIEUX Maura ; ROUSSEUX Emma ; ROY Thierry ; RUS Gilles ; SCOFFIER François ; SERRA Franck ; SONNET Gilles ; SUBLET Rémi ; TOTIER Géraldine ; TRIOLLET Régis ; VALLET Edith ; VANDERMOORTELE Jean Luc ; VERNIER Delphine ; VIVIER Damien.



Le conseil d'administration a construit son programme d'actions triennal autour de trois ambitions stratégiques déployées selon 8 engagements



ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

UNE FILIÈRE AU SERVICE DES PROFESSIONNELS, SOUCIEUSE DE LEUR AVENIR ET DE LA VALEUR DE LEURS MÉTIERS

- Attirer de nouveaux talents vers les métiers de la filière
- Contribuer à l'adaptation de l'offre de formation aux attentes des jeunes et aux besoins des professionnels

TRANSITION ET RSE



UNE FILIÈRE QUI APPORTE DES SOLUTIONS POUR UN FUTUR VIVABLE

- Démontrer en quoi la filière du végétal dispose des solutions pertinentes pour répondre aux défis du dérèglement climatique
- Faire de l'environnement un champ créateur de valeur pour les entreprises de la filière
- Apporter des preuves de changement sur la trajectoire de décarbonation de la filière
- Poursuivre nos engagements sur les dossiers à très fort enjeu pour la filière

UNE FILIÈRE QUI GAGNE EN COMPÉTITIVITÉ ET PERMET À L'OFFRE DES PROFESSIONNELS DE TROUVER SON MARCHÉ

- Éclairer les enjeux de compétitivité de la filière
- Soutenir l'offre végétale des professionnels et sa mise en marché



INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE ET COMPÉTITIVITÉ

LA FORCE D'UNE FILIÈRE ET DE SES ACTIONS COLLECTIVES

L'ACCORD INTERPROFESSIONNEL ET LE FINANCEMENT DES ACTIONS COLLECTIVES

Le présent rapport d'activité rend compte des actions collectives conduites et financées par VALHOR entre le 1^{er} juillet 2025 et le 30 juin 2026, correspondant à la deuxième année d'exécution de l'accord interprofessionnel de financement 2024-2027.

Conclu le 12 juin 2024 dans le cadre de VALHOR, cet accord permet de financer, pour le compte de l'ensemble des entreprises de la filière, un programme d'actions collectives sur la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2027. Il a été étendu par arrêté interministériel du 22 septembre 2024, publié au Journal officiel du 3 novembre 2024. Cette extension rend ses dispositions obligatoires à l'ensemble des opérateurs économiques des secteurs représentés au sein de VALHOR.

La cotisation interprofessionnelle VALHOR est ainsi due par les professionnels et entreprises exerçant tout ou partie de leur activité dans les domaines de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, qu'il s'agisse d'activités de production, de commercialisation ou de mise en œuvre, même accessoire ou occasionnelle, de végétaux d'ornement.

Ce financement s'inscrit dans le cadre juridique applicable aux organisations interprofessionnelles agricoles reconnues. Les actions financées par des cotisations interprofessionnelles rendues obligatoires doivent répondre aux missions prévues par la réglementation européenne et nationale, ainsi qu'aux objectifs définis par l'accord interprofessionnel étendu.

VALHOR

est reconnue par l'État depuis le 13 août 1998 comme l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Cette reconnaissance est prévue par le Code rural et de la pêche maritime (articles L.632-2 et suivants) et depuis 2013, par le règlement communautaire n°1308/2013 portant organisation commune des marchés (OCM unique).



Dans ce cadre, l'accord de financement 2024-2027 permet à VALHOR de poursuivre et de financer les missions collectives suivantes :

- › maintenir et développer l'attractivité de la filière, son potentiel économique et la compétitivité de ses entreprises, dans le respect de l'environnement ;
- › favoriser l'innovation, la recherche appliquée, l'expérimentation et le développement, afin d'améliorer la qualité des produits et des services associés, notamment en matière de protection de l'environnement et d'adaptation au dérèglement climatique ;
- › développer de nouvelles utilisations des produits et sous-produits de la filière ;
- › améliorer la connaissance de la production, du marché et des équilibres entre l'offre et la demande ;
- › promouvoir la filière, ses métiers et ses produits sur les marchés intérieur et extérieur ;
- › favoriser le partage des savoir-faire, le transfert des connaissances et l'acquisition des compétences ;
- › définir des règles de production, de qualité minimale ou de commercialisation, pouvant être assorties de signes interprofessionnels de qualité ou d'origine ;
- › faciliter les démarches contractuelles et les relations interprofessionnelles au sein de la filière, notamment par l'élaboration de contrats-types compatibles avec le droit européen.



COLLECTE DES COTISATIONS

Deux organismes sont chargés par VALHOR d'effectuer la collecte de la cotisation :

- La MSA pour les professionnels relevant des collèges Production et Paysage.
- Intrum Corporate pour les professionnels relevant du collège Commercialisation, ainsi que pour les paysagistes concepteurs et certains établissements des collèges Production et Paysage ne pouvant être appelés pour des raisons techniques par la MSA.

Pour les professionnels relevant du collège Commerce et pour les paysagistes concepteurs

L'appel à cotisation a été envoyé en janvier 2026, accompagné d'un flyer qui explique le rôle et les missions de VALHOR en mettant en avant des exemples d'actions concrètes et utiles aux professionnels et répondant aux idées préconçues.

Concernant les professionnels dépendant de la MSA et effectuant une déclaration sociale nominative (DSN)

L'envoi de l'appel à cotisation a été réalisé en avril 2026, accompagné du flyer explicatif, ajusté aux questions et actions des collèges concernés.

Pour les professionnels relevant de la MSA, mais non rattachés à la DSN

La procédure d'appel de cotisation reste la même que les années précédentes. Ainsi, la cotisation VALHOR est inscrite dans l'émission annuelle produite par la MSA. Les professionnels sont invités à créer leur compte dans l'espace pro afin de profiter de services mis à leur disposition.



EN SAVOIR PLUS
SUR LA COTISATION



En cotisant, chacun participe à défendre les intérêts de tous les pros : encourager nos activités, valoriser nos métiers, être accompagné pour s'adapter aux enjeux logistiques, sanitaires, environnementaux ou sociétaux.

Gilles Ravot

Trésorier de VALHOR

Dans tous les cas et pour tous les collèges, Intrum Corporate reste disponible via son standard téléphonique ou par messagerie pour répondre à toutes les questions et tous les besoins des cotisants.

Recouvrement

Concernant le recouvrement par voie judiciaire, la législation impose de procéder à une tentative de médiation ou de recherche de solution amiable préalablement à toute poursuite devant les tribunaux. VALHOR a chargé les avocats du réseau Intrum Corporate de la représenter lors des recherches de conciliation. Une grande majorité des dossiers en recouvrement se règle à l'amiable entre VALHOR et le professionnel concerné. En cas de poursuite judiciaire, il est nécessaire de rappeler que plus de 98% des jugements ont été favorables à VALHOR, les autres cas étant encore pendants devant les tribunaux.

BUDGET D'INTERVENTION 2025-2026



TOTAL RECETTES 7 971 K€

dont cotisation
volontaire obligatoire **7 413 K€**

TOTAL DÉPENSES 7 979 K€

dont



ATTRACTIVITÉ
DES MÉTIERS **2 285 K€**



INTELLIGENCE
ÉCONOMIQUE
ET COMPÉTITIVITÉ **3 164 K€**



TRANSITION ET RSE **2 530 K€**

RÉSULTAT - 8 K€

affecté
au Report à nouveau **- 8 K€**

MERCI À NOS PARTENAIRES

LES RELATIONS AVEC L'ÉTAT



Soutenu par



MINISTÈRE DE TUTELLE

Ministère de l'Agriculture,
de l'Agroalimentaire et de
la Souveraineté alimentaire

Ministère de l'Économie,
des Finances et de
la Souveraineté industrielle,
énergétique et numérique
Ministère du Travail
et des Solidarités
Ministère de la Culture

Ministère de la Transition
écologique, de la Biodiversité et
des Négociations internationales
sur le climat et la nature
Ministère de l'Aménagement
du territoire et de
la Décentralisation

ILS NOUS SOUTIENNENT



NOUS COLLABORONS ENSEMBLE

LES TERRITOIRES



LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES



VALHOR SOUTIENT



VALHOR, octobre 2026

Rédaction : VALHOR avec Fabienne Jarry Astès - Mise en page : Marianne Séguin & Cie - Impression : SharePrint

Crédits photos : VALHOR, Alexandre Bourgois, FFAF, Paysalia, SEMAE, Shutterstock.

Connectons-nous sur **valhor.fr**



VALHOR
L'INTERPROFESSION DU VÉGÉTAL

1 Villa Cœur de Vey
75014 Paris
Tél. : (33) 1 53 91 09 09